

# Travail en hauteur et Port des EPI

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

SIRO FORMATION MORLAAS  
Louis-Philippe PEREIRA  
07.85.90.28.03  
lp.pereira@sasu-control.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salaré(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien  
Information collective

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de  
professionnalisation  
possible ?

Non

## Objectif de la formation

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur. - Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés. - Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur. - Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).

## Contenu et modalités d'organisation

Formation théorique : - accidents et prévention, - contexte réglementaire et responsabilités. Caractéristiques des moyens de protection collective : - moyens fixes et mobiles, - appareils d'élévation de personnes, - balisage et signalisation. Durée : 1 jour soit 7 heures  
Caractéristiques des moyens de protection individuelle : - classes d'ancrages, - anti-chutes et supports d'assurage, - absorbeurs d'énergie, - harnais et accessoires de liaison, - pratique des noeuds sur corde. Choix d'un dispositif de protection individuelle : - étude des risques, - accrochage du harnais, - facteurs de choix du dispositif de protection, - conséquence d'une chute, - vérification et autocontrôle. Validation : Délivrance d'une attestation de formation. Formation pratique : Exercices pratiques d'interventions en hauteur avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires. Exercices adaptés au poste de travail et à l'activité de l'entreprise. Évaluation : Evaluation des connaissances et du savoir-faire. Un avis d'autorisation d'intervention en hauteur est délivré aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00438037	du 01/12/2022 au 31/12/2024	Saint-Médard-d'Eyrans (33)	SIRO FORMATION MORLAAS		Non éligible	
00334205	du 01/12/2022 au 01/12/2023	Saint-Médard-d'Eyrans (33)	SIRO FORMATION MORLAAS		Non éligible	
00537602	du 31/12/2024 au 31/12/2025	Saint-Médard-d'Eyrans (33)	SIRO FORMATION MORLAAS		Non éligible	